

Club Sportif et Loisirs de la Gendarmerie de GAP



Président du Club: Bernard ADAM
Directeur base nautique: Bernard ADAM
Base nautique - Le villard - 05230 PRUNIERES



1 - LE PROJET EDUCATIF DU CSLG GAP (section Nautisme)

La finalité des centres de vacances de jeunes organisés par le CSLG GAP est d'offrir aux enfants qui lui sont confiés des vacances saines et agréables dans le cadre d'une action éducative appropriée, en respectant celle reçue des parents et les valeurs traditionnellement reconnues par la collectivité que constituent les familles de la gendarmerie, en garantissant la sécurité morale, affective et physique, en respectant les diverses réglementations en vigueur. Notre centre de vacances participe à l'expression et à la construction de la personnalité des jeunes et à leur socialisation.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS DOIVENT PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT DE NOS JEUNES :

- En permettant à l'enfant de vivre un temps de vacances en groupe.
- En favorisant le développement de l'autonomie du jeune.
- En amenant l'enfant à découvrir des pratiques variées.
- En favorisant la tolérance et l'expression de la solidarité.

2 - PRESENTATION DU CENTRE DE VACANCES

Le centre de vacances du Club Sportif et des Loisirs de la Gendarmerie de GAP est situé dans les Hautes Alpes, au bord du lac de Serre-Ponçon. La base nautique dispose d'un point de vue superbe sur le Grand-Morgon et plus particulièrement sur la chapelle St Michel. Le lac de Serre-Ponçon permet la pratique de la voile, la baignade, les jeux nautiques, etc....

Nous sommes hébergés sous toile de tente.

Nous aurons des **objectifs** généraux à atteindre durant tout le séjour. Ces objectifs, se déclinent en plusieurs points plus ciblés, qui correspondent aux divers **moyens** en notre possession pour pouvoir les réaliser.

3.1 : Apprendre la vie en collectivité lors d'un séjour de vacances

- Respecter les **règles** essentielles de la **vie quotidienne** afin de tenir en bon ordre la gestion du centre.
Établir un planning de tâches adopté par tous.
Veiller à ce que chaque enfant prenne conscience qu'il n'est pas seul.
- Respecter tous les participants du centre, qu'ils soient enfants ou adultes.
Adoption d'un vocabulaire sain.
Les gestes déplacés n'auront aucune place et toute forme de violence (physique, ou morale) sera banni.

3.2 : Développer l'autonomie des adolescents

- Apprendre aux ados les différents **temps de la vie quotidienne**.
L'équipe d'animation sera **présente** avec les jeunes pour les guider et gérer l'emploi du temps.
Inciter les enfants à prendre des responsabilités.
- Expliquer « **comment on fait** » et aider les enfants dans leur évolution propre.
faire à la place de l'enfant n'est pas lui rendre service, par contre il faut **accompagner son action**, il faut aussi l'aider activement en lui donnant des indications et des astuces.

3.3 : Favoriser la participation des enfants dans les activités

- Développer le sens d'organisation pour plusieurs activités.
L'équipe d'animation s'efforcera de mettre l'adolescent acteur de ses activités. Il ne doit pas les subir.
- Acquérir des savoir techniques
Les séances seront préparées et des explications données avant l'activité.

3.4 : Sensibiliser au respect de l'environnement

- Éducation sur l'environnement.
Proposer un débat sur la nécessité de ne pas souiller notre planète.
- Éducation sur la gestion des déchets
Proposer des activités et des pratiques en relation avec le recyclage.
Nettoyer le centre en fin de session.

3.5 : Prévenir des méfaits engendrés par le tabac et l'alcool

- **Ne pas encourager** la consommation de tabac chez les ados.
Aucune cigarette ne sera tolérée dans le centre, les véhicules et en activités, pour les jeunes et les adultes.
- **Limitier** la consommation de tabac, **dans l'espace et dans le temps que ce soit au centre ou en sortie**.
Une liste de fumeurs sera établie en début de centre, et seuls les ados déjà fumeurs auront le droit de fumer.
Il est hors de questions que d'autres prennent ce vice en colonie.
- **La consommation d'alcool pour les enfants est strictement interdite, en n'importe quelle occasion.**
- **Expliquer la nocivité du tabac et de l'alcool** par des brochures, des affiches et surtout par des discussions, voire des débats
- **Informier sur les méfaits des drogues**

4 – LES ACTIVITES

Lors de son séjour, le jeune pratiquera la voile via le catamaran, la bouée tractée, le rafting, l'accro-branche, le bowling, le canoë, paddles etc... Ces activités seront encadrés par du personnel diplômé. La bouée tractée sera faite dans le cadre des activités du club et sera animée par un bénévole du club désigné par le président dans le respect des règlements en vigueur. Tous les jeunes étant adhérents du club (fédération des clubs de la défense).

5 – LA VIE QUOTIDIENNE

La vie en collectivité nécessite certaines règles en ce qui concerne la vie de tous les jours.

5.01 : Le lever

- Le réveil du jeune se fera **en douceur**.
- Il faudra **ouvrir les duvets** en grand, avant de se rendre au petit-déjeuner.

5.02 : Le petit-déjeuner.

- Il faut veiller à ce que **tout le monde mange** correctement.

5.03 : Le rangement

- **En présence de l'animateur**, on fait son lit et on range sa chambre.
- Même les sacs doivent être ordonnés.
- Rien ne doit rester par terre.

5.04 : L'hygiène corporelle et buccale

- Le matin on fait sa **toilette** (lavage des dents, du visage, et on se coiffe).
- En fin d'après-midi, après les activités, on prend une **douche** intégrale, sous le contrôle de l'animateur.
- Avant chaque repas on se lave **les mains**.
- Après chaque repas, on se lave **les dents**.

ATTENTION : Certains jeunes n'ont pas l'habitude d'avoir une hygiène de ce type. En centre de vacances, par respect de soi, et par respect des autres, il faut absolument se plier à ces règles élémentaires de propreté. Il faut savoir amener le jeune vers ces règles sans qu'il les vive comme une contrainte. Très vite cela deviendra une habitude, voire un jeu !

5.05 : Les repas

- Un **adulte** sera **présent** à table afin de contrôler que tout le monde **mange**.
- Il faut que les enfants goûtent à toutes les denrées proposées : ce n'est pas préparé « comme à la maison ». Il faut **s'alimenter correctement** mais en aucun cas on ne force. **Les privations de nourriture ne seront pas tolérées. Il en est de même pour les batailles de nourriture.**
- Les repas constituent des temps forts de la journée : **Animateur, animatrice, les repas font partie de la fonction pédagogique.**
- **Pas de casquette ni autre couvre-chef pendant les repas.**

5.06 : Le trousseau personnel des jeunes (les « affaires ») :

- Les adolescents sont **responsables** du trousseau personnel. Un **rangement efficace** évite toute perte d'affaires.
- **Le linge propre et le linge sale seront séparés** (chaque jeune disposera d'un sac prévu à cet effet).

5.07 : L'argent de poche

- **Les ados géreront leur argent de poche à leur guise.** Ils en resteront responsables mais nous leur offrons la possibilité de l'enfermer dans la caisse du centre.

5.08 : Le coucher

- Après une journée complète, les jeunes seront fatigués. Ils ont besoin de **sommeil** même s'ils ne ressentent pas la fatigue. Le coucher tardif restera exceptionnel, selon les sorties prévues.

5.09 : La mixité

- Les relations affectives en centre de 10-16 ans sont les préoccupations principales des jeunes (surtout chez les garçons...)
- Ils créeront sûrement des liens affectifs entre eux. Si cette relation met la vie du groupe en péril, il faudra intervenir afin de rappeler les **règles de vie en collectivité**. **Dans tous les cas, ces relations en resteront au stade du flirt simple, les relations sexuelles, de quelque nature que ce soit, n'étant pas autorisées.**

5.10 Le téléphone

- Chaque ado aura sûrement un portable. **En aucun cas, ils ne pourront s'en servir pendant les repas, les activités, les veillées et la nuit.**

6 - L'EQUIPE D'ADULTES

Voici la composition de l'équipe d'adultes qui encadrera le centre ainsi que le rôle défini à chacun.

6.1 : Le directeur

- C'est le **responsable du centre** devant la Loi, Jeunesse et Sports, la Fondation, et les parents.
- **Présent et disponible**, il guide, contrôle et évalue les actions des animateurs.
- **Il garantit l'organisation et la sécurité de son centre** ainsi que l'efficacité de son personnel.
- **Il guide et contrôle les actions de l'équipe technique et pédagogique**
- Il est en charge de la comptabilité du séjour.
- **Il a un souci permanent de formation de l'encadrement de son centre.**

6.3 : L'animateur et le moniteur de voile

- **Disponibles et motivés**, ils n'ont qu'un seul souci : faire passer aux enfants les meilleures vacances possibles, en étant toujours à l'**écoute** de leurs demandes et remarques.
- Ils restent en collaboration étroite avec le directeur.
- Compétents, et avec le sens de l'**organisation**, ils auront à charge diverses activités, tout au long de la journée.
- **Ils ne viennent pas en centre de vacances pour passer des vacances mais pour travailler.**
- Ils font partie de l'équipe pédagogique.

7 - SECURITE

7.1 : La sécurité physique

il est du devoir de tous les acteurs du centre de signaler le moindre bobo, même si celui-ci paraît bénin. Nous resterons en contact tout au long du séjour avec le centre médical en cas de maladies ou de blessures sérieuses.

Lors de chaque sortie du centre, une trousse de secours accompagnera chaque animateur afin de palier divers petits problèmes malencontreux.

Si un adulte doit accompagner un enfant chez le médecin ou à l'hôpital il est indispensable d'emporter avec soi la « **fiche sanitaire de liaison** » et de demander le **certificat médical initial**.

Savoir **compter** est une vertu que possède chaque animateur. A tout moment de la journée et surtout lors des déplacements, il faudra compter plusieurs fois les jeunes.

7.2 : La sécurité morale

Un centre de vacances est un lieu convivial et de respect mutuel. Pas de bagarres, moqueries, insulte ni de mise à l'écart.

Nous vivons en groupe et les règles fondamentales de la vie en collectivité sont la **solidarité** et l'**entraide**, dans un **Esprit de groupe** permanent.

Les P.J.C. (Petits Jeux Cons) ou autre P.J.B.M. (Petits Jeux Bêtes et Méchants) qui sont monnaie courante dans certains centres de vacances ne sauraient trouver justification dans le nôtre...

7.3 : La sécurité affective

Certains enfants vivront leur premier centre de vacances et il faut leur permettre de le **vivre pleinement sans anxiété** en leur donnant des **repères**. La **présence**, l'**écoute** et les **discussions** sont les armes absolues de l'**intégration**.

Certains, habitués des séparations avec les parents, tenteront de couper tous liens avec ceux-ci. Ce n'est pas le but d'un centre de vacances et **le courrier restera le moyen de communication privilégié avec les parents**.

Pour les plus jeunes, la séparation avec les parents peut être une expérience très traumatisante. Nous n'avons pas vocation à remplacer les parents mais nous nous devons d'être un substitut efficace et **mettre tout en œuvre dès les premiers instants du séjour pour que cette séparation se fasse en douceur**, le plus naturellement possible et emmener l'enfant à accepter pleinement sa présence dans la colo. Chaque adulte du centre devra être attentionné à ces jeunes, sans pour autant délaisser le reste du groupe.

L'adolescence est une période difficile, où on n'est plus un enfant, pas encore un adulte. On se cherche, on se pose des questions, on doute. A nous d'être totalement **disponibles** pour les aider à trouver « une voie » qui semble être la meilleure afin que le jeune se construise et forge sa **propre personnalité**.

8 – EVALUATION

En fin de semaine, le séjour sera évalué par nos jeunes. Tout au long de la semaine, nous devons prendre note de toute remarque permettant d'améliorer le séjour.

